

# Rôles et responsabilités des professionnels impliqués

## Professionnel compétent

(Médecin et infirmier.ère praticien.ne spécialisé.e (IPS))

## Notaire

Évaluation  
et admissibilité



- Évalue l'état de santé du patient et l'ensemble de sa situation clinique
- Vérifie l'aptitude du patient à consentir aux soins
- Détermine l'admissibilité d'un patient à présenter une DAAMM
- Fournit les explications médicales (maladie, son évolution et ses symptômes, les traitements possibles, leurs avantages et leurs inconvénients, les alternatives à l'AMM)
- Tient une discussion préalable avec le patient afin d'aider à identifier les manifestations cliniques

Processus  
de demande



- Complète le formulaire DAAMM prescrit par le MSSS en décrivant, dans les mots du patient, les manifestations cliniques, puis les traduit en termes médicaux
- Assiste à la signature du formulaire DAAMM par le patient, le(s) tiers de confiance et les témoins (dans son cabinet ou avec le notaire)
- Transmet au notaire de façon sécuritaire le formulaire DAAMM complété (ou complété et signé) en PDF

Suivis après  
la demande



- Suit le patient tout au long de l'évolution de sa maladie
- Si le patient souhaite retirer sa demande, publie le retrait au Registre RAMQ et avise le notaire de ce retrait s'il s'agissait d'une DAAMM notariée (modification du contenu du formulaire = retrait et nouvelle demande)
- Prodigue les soins de fin de vie

## Tous

- S'assurer que les volontés du patient sont reflétées autant dans le formulaire DAAMM que dans l'acte notarié et qu'il n'existe aucune incongruité entre les deux documents
- Veiller à ce que les alternatives à l'AMM aient été bien explorées avec le patient
- Communiquer et collaborer tout au long du processus
- Accompagner le patient avec bienveillance et empathie et lui fournir tout le support requis

- Fournit des conseils juridiques et s'assure de la compréhension de la partie Demanderesse\*, des intervenants du processus et des implications légales
- S'assure que toutes les conditions légales sont respectées
- Explique les autres moyens de protection juridique et de planification anticipée des soins, notamment pour les situations mentionnées qui ne sont pas directement liées à sa maladie.

- Rédige la DAAMM notariée en utilisant un langage clair et s'assure que la demande (dont le formulaire) reflète fidèlement les volontés de la Demanderesse
- Vérifie les conflits d'intérêts potentiels et conseille, le cas échéant, sur les mesures de mitigation à prendre
- Vérifie que le formulaire DAAMM est complet sur le plan juridique et que la Demanderesse a signé le document en toute connaissance de cause
- Vérifie l'identité de tous ainsi que le statut du professionnel compétent
- Vérifie l'aptitude de la Demanderesse à consentir juridiquement de façon libre et éclairée à l'acte
- Envoie l'acte complet (incluant le formulaire DAAMM en annexe) par un moyen sécurisé au Registre de la RAMQ

- Conserve l'acte (y compris le formulaire DAAMM en annexe) dans son greffe
- Si un changement est requis à l'acte notarié après son envoi à la RAMQ, accompagne la Demanderesse pour faire une nouvelle demande (29.11 al. 3 LCSFV)
- Si demandé et autorisé par la demanderesse, accompagne le tiers de confiance, ses proches et l'équipe de soins, dans le respect de ses volontés une fois inapte

\*Demanderesse= Patient.e